



.....
SECRETARIAT GÉNÉRAL
.....
UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

.....
PRÉSIDENTE

.....
03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax: (226) 25 30 72 42

N°2021-0000016 /MESRSI/SG/UJKZ/UFR-LAC/D

Ouagadougou, le 25 FEV 2021

COMMUNIQUÉ

Le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'un deuxième appel à candidatures est lancé pour une formation en **Master II de Littératures et Cultures africaines (LCA)** pour l'année universitaire 2020-2021.

Deux parcours sont ouverts :

- le parcours Littératures Africaines Ecrites ;
- le parcours Etudes Culturelles Africaines.

I. Public cible

Sont concernés par le recrutement :

- les candidats ayant validé toutes les U.E. du S7 et du S8 du Master de Littératures et Cultures africaines ;
- de façon exceptionnelle, les candidats titulaires d'une maîtrise en Lettres Modernes ou en linguistique obtenue avec au moins la **mention Assez bien**.

II. Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes (l'absence ou la non-conformité des éléments ci-dessous cités entraîne le rejet du dossier par la commission) :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté et signé;

- une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- un projet de recherche ;
- les copies légalisées des relevés de notes du cycle de Licence (L1, L2 et L3) ;
- une copie certifiée conforme du diplôme ou de l'attestation définitive de maîtrise ou un diplôme équivalent ;
- une copie du mémoire soutenu au cas où il aurait été soutenu dans une université autre que l'Université Joseph KI-ZERBO.
- La quittance de **quinze mille francs (15 000 f CFA)** représentant les frais d'examen des dossiers payables à la comptabilité de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

Les dossiers de candidature sont reçus au pool secrétariat de l'UFR/LAC tous les jours ouvrables de **8h 00 à 12h 00 du 24 février au 03 mars 2021.**

III. Proclamation des résultats et début des cours

Les résultats de la sélection des candidatures seront publiés au plus tard le **04 mars 2021.**

Le début des cours est prévu pour le **05 mars 2021** à l'Université Joseph KI-ZERBO.

V. Frais d'inscription et de formation

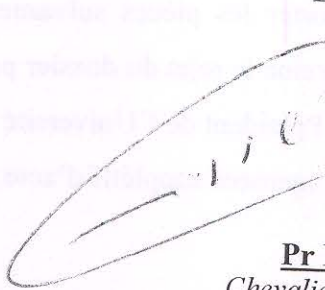

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'Université ainsi que des frais de formation, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur.

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de formation	Frais d'inscription	Frais de formation
Inscription sous régime étudiant	15 000 CFA/an	150 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	300 000 FCFA en M2
Inscription sous régime particulier	50 000/an	150 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	300 000 FCFA en M2

Ampliation :

- Large diffusion

Le Président

Pr Rabiou CISSE

*Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques*